



Organisation Ouest Africaine de la Santé

RAPPORT ANNUEL 2018

Mai 2019



Table des matières

● Résumé exécutif	3
● Notre vision	4
● Notre mission	4
● Où étions-nous ?	5
● Où en sommes nous?	10
● État de mise en œuvre des recommandations de l'AMS 2018	18
● Vers où allons-nous ?	19
● Etat d'exécution financière ?.....	22



Résumé Exécutif

Au cours de l'année écoulée, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) a continué à remplir sa mission de se positionner comme un instrument proactif d'intégration sanitaire régionale qui permet des interventions et des programmes à fort impact et rentables.

Notre objectif en 2018 a été de concentrer nos activités dans les 13 secteurs de programme du Plan stratégique 2016-2020 et ce, avec l'appui de tous nos partenaires clés. Au cours de l'année, nous avons également lancé plusieurs programmes qui visent à améliorer nos produits livrables et nous espérons élargir cette expérience d'apprentissage en 2019 et au-delà.

Ce rapport annuel documente les réalisations et les succès des programmes mis en œuvre.

Nous avons utilisé une approche à trois volets pour documenter nos réalisations : 1) Où en étions-nous ? 2) Où en sommes-nous maintenant ? 3) Où allons-nous ?

En 2019, l'OOAS se concentrera de plus en plus sur cinq domaines thématiques et poursuivra ses 13 programmes prioritaires dans le cadre de ces thèmes ou en tant que catalyseurs. Nous nous concentrerons sur 5 domaines thématiques clés, à savoir (1) la santé maternelle, infantile

et adolescente ; (2) les normes de qualité et les centres d'excellence ; (3) les produits pharmaceutiques (médicaments et vaccins) ; (4) la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles ; (5) l'information sanitaire.

Au cours de la mise en œuvre dans l'un ou l'autre de ces domaines thématiques, nous assurerions le renforcement des capacités, y compris le développement de la jeunesse, le renforcement des réseaux et la durabilité.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le personnel de l'OOAS pour son enthousiasme et ses efforts inlassables en 2018. Je remercie également nos partenaires d'avoir gardé confiance en l'OOAS. Enfin, je remercie nos dirigeants de leur soutien pour faire en sorte que la vision établie par nos pères fondateurs demeure réalisable.

Ensemble, nous poursuivrons notre quête pour améliorer la santé et la prestation des soins de santé à notre population.

Stanley Okolo, DG OOAS



Notre Vision

S'inscrivant dans la vision globale de la Communauté de passer à l'horizon 2020, de la CEDEAO des Etats à la CEDEAO des peuples, l'OOAS a pour vision d'**être reconnue par les Etats membres et la Communauté Internationale comme étant l'instrument principal de l'intégration régionale en matière de santé permettant d'avoir des interventions et programmes efficaces avec un grand impact.**

Notre Mission

offrir le niveau le plus élevé en matière de prestations de soins de santé aux populations de la sous-région sur la base de l'harmonisation des politiques des Etats membres, de la mise en commun des ressources et de la coopération entre les Etats membres et les pays tiers en vue de trouver collectivement et stratégiquement des solutions aux problèmes de santé de la sous-région.

A photograph showing a person in a light blue uniform, possibly a healthcare worker, writing in a notebook. Another person in a red and white striped shirt is standing next to them, looking at the notebook. The scene is outdoors, and the image has a semi-transparent green overlay on the right side containing text.

**OU
ÉTIONS-NOUS ?**



Prog. 1: Information sanitaire et Recherche pour la santé

- Élaboration du plan stratégique régional pour la recherche en santé 2016-2020 ;
- Adoption d'un document de politique générale et de stratégies régionales pour le renforcement des systèmes de gestion et de production de l'information sanitaire dans l'espace CEDEAO ;
- Création d'un entrepôt régional de données basé sur le Système d'information sanitaire de district 2 (DHIS2) pour centraliser toutes les informations sanitaires dans l'espace CEDEAO.

Prog. 2: Lutte contre les maladies

- Élaboration du plan régional de santé mentale ;
- Élaboration du plan régional de lutte contre les maladies non transmissibles ;
- Appui aux pays pour la réalisation d'enquêtes STEPS ;
- Organisation de campagnes de traitement de masse et de camps de chirurgie de l'hydrocèle pour les maladies tropicales négligées et la chimioprophylaxie saisonnière du paludisme au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Prog. 3: Epidémies et urgences sanitaires

- Création du Centre régional de surveillance et de contrôle des maladies (RCSDC) ;
- Création et formation d'une équipe régionale d'intervention rapide ;
- Désignation des institutions nationales de coordination par les 15 pays de la CEDEAO ;
- Mise en œuvre de la plate-forme de coordination de la politique régionale pour l'approche "Une seule santé" ;
- Développement du plan stratégique régional pour les laboratoires et du plan de renforcement des laboratoires de référence dans les pays membres de la CEDEAO ;
- Accréditation des Laboratoires Régionaux de Référence (LRR) selon les normes ISO 15189 ;
- Création de la Biobanque Régionale de la CEDEAO.

Prog. 4: Promotion de la santé

- Élaboration d'un guide régional pour guider les stratégies nationales d'intervention à base communautaire (IBC) ;
- Production de brochures sur les Bonnes Pratiques en Santé (BPS) à partir du 2ème Forum.

Prog. 5: Médicaments, vaccins et autres produits

- Elaboration d'un plan pharmaceutique régional ;
- Certification par l'OMS de cinq industries pharmaceutiques ;
- Élaboration d'une feuille de route régionale sur les bonnes pratiques de fabrication ;
- Constitution d'un stock régional des médicaments et d'intrants stratégiques pour le contrôle des épidémies et des urgences sanitaires ;
- Mise en œuvre du Document Technique Conjoint (CTD) CEDEAO/UEMOA sur l'harmonisation de la réglementation des médicaments ;
- Renforcement des capacités des laboratoires nationaux de contrôle de la qualité des médicaments.

Prog. 6: Médecine traditionnelle

- Amélioration des pratiques de médecine traditionnelle dans plusieurs pays de la région, bien que le régime réglementaire reste faible.



Prog. 7: Santé de la mère, de l'enfant, de l'adolescent, du jeune et de la personne âgée

- Taux très élevé de mortalité et de morbidité maternelle et infantile ;
- Aucun pays n'a pu atteindre les OMD 4 et 5 : seul le Cabo Verde pour l'OMD 5, le Niger et le Liberia pour l'OMD 4.
- Un taux très élevé de mortalité et de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans.

Prog. 10: Ressources humaines pour la santé

- Harmonisation des curricula de formation des personnels médicaux, paramédicaux et autres disciplines associées ;
- Harmonisation du code de déontologies des catégories professionnelles de santé et des disciplines associées à la santé ;
- Elaboration des guides des formateurs à l'utilisation du curriculum de formation ;
- Formation des formateurs en pédagogie et en recherche bibliographique ;
- Appuis financiers aux Sociétés Savantes, Collèges et Ordres.



Prog. 11: Assistance technique aux Etats Membres

- Elaboration et mise en œuvre de 19 projets dans le domaine de la Santé de la Reproduction, santé des adolescents et jeunes, lutte contre le paludisme et les maladies tropicales négligées, les médicaments, la recherche en santé, le renforcement des laboratoires, la sécurité sanitaire et la lutte contre les épidémies ;
- Appuis techniques et financiers pour l'élaboration et la mise en œuvre de documents stratégiques (Politique, Plans) ;
- Appuis techniques en équipements médicaux, médicaments et matériels roulants ;
- Renforcement des capacités et des compétences des ressources humaines des pays membres dans différents domaines (environ 1.500 cadres par an).

Prog. 12: Partenariat stratégique et harmonisation des politiques

- Elaboration du Plan Stratégique 2016-2020 ;
- Élaboration de 15 rapports nationaux et régionaux sur le profil du secteur privé ;
- Élaboration d'un cadre stratégique régional sur les partenariats public-privé dans le domaine de la santé ;

- Élaboration des lignes directrices sur la couverture universelle des soins de santé ;
- Appui aux États membres pour l'élaboration de programmes de couverture universelle des soins de santé et de comptes de la santé ;
- Mise en place de plusieurs cadres régionaux de concertation pour le dialogue et les échanges entre différents acteurs thématiques (forum de bonnes pratiques en santé, forum de nutrition, revue annuelle des différents programmes thématiques, forum chercheurs et décideurs ...etc.) ;
- Mise en place de plusieurs réseaux régionaux des Institutions de recherche, des Comité Nationaux d'Ethique en recherche en santé, des laboratoires, des Centres de Documentation, de financement adéquat de la santé, de santé maternelle ...etc.

Prog.13: Renforcement institutionnel de l'OOAS

- Renforcement des capacités du personnel de l'OOAS ;
- Amélioration du cadre et des conditions du travail du personnel.

**VOILÀ LÀ OÙ
NOUS ÉTIONS**





**OÙ EN
SOMMES-
NOUS ?**



Prog. 1: Information sanitaire et Recherche pour la santé

- Renforcement des capacités en méthodologie de recherche de 18 jeunes chercheurs ;
- Renforcement des capacités de 55 gestionnaires des données des SNIS des pays de l'espace CEDEAO à l'utilisation de la plateforme régionale de partage d'informations sur les maladies à potentiel épidémique dans le contexte de l'approche Une Seule Santé ;
- Formation de 20 gestionnaires des systèmes d'information sanitaire de 10 pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guiné-Bissau, Mali, Niger, Sénégal) sur les nouveaux modules du système d'information sanitaire de routine ;
- Formation de 15 cadres du Ministère de la santé de la Gambie à la revue de la qualité des données à l'aide du module DQR du DHIS2;
- Formation de 24 administrateurs des entrepôts nationaux de données sanitaires en gestion et déploiement des Serveurs DHIS2 afin de rendre les pays indépendants dans la gestion des bases de données intégrées ;
- Formation de 31 administrateurs des bases de données en intégration et interopérabilité de différentes bases des données selon le concept « Une seule Santé » ;
- Appui technique à quatre pays (Gambie, Guiné-Bissau,

Guinée et Sierra Leone) sur l'utilisation du module d'évaluation de la qualité de données du DHIS2.

- Fournir une assistance technique aux plates-formes nationales de SIS sur la plate-forme DHIS2 et par rapport à la gestion des serveurs (Bénin, Burkina Faso, Nigeria, Togo) ;
- Appui technique et financier au Cabo Verde pour la migration vers la plate-forme DHIS2 pour la gestion des données du SNGIS ;
- Renforcement des capacités de 30 chercheurs et analystes des politiques de santé en analyse des données et communication des résultats de la santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale et Infantile à partir des enquêtes démographiques et sanitaires ;
- Appui technique et financier au Burkina pour la mise en place d'un site pilote de télésanté basé sur le téléphone portable Mobile Health (MH) ;
- Renforcement des capacités de 12 gestionnaires à l'utilisation d'équipements de visio conférence et, partage d'expériences sur les autres solutions innovantes telles que Webex et, Cisco Telepresence ;
- Renforcement des capacités de 50 cadres du Burkina Faso et du Nigeria en transfert des connaissances et en recherche centrée sur l'identification des barrières et des solutions potentielles en concertation avec les acteurs, pour améliorer la mise en œuvre des actions de santé;



- Formation de 40 chercheurs du Nigeria à l'utilisation des média sociaux pour partager les résultats de recherche ;
- Renforcement des capacités de 9 jeunes chercheurs du Benin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Gambie, du Mali et du Nigeria, en rédaction des protocoles de recherche ;
- Elaboration d'une politique documentaire et d'un Plan Stratégique du Réseau Ouest Africain de Documentation et d'Information Sanitaires (ROADIS) ;
- Renforcement des capacités de 30 acteurs des unités de documentation dont 23 enseignants chercheurs et sept bibliothécaires, en recherche documentaire, en utilisation du logiciel Zotero, en lecture critique de documents scientifiques et à l'utilisation du logiciel documentaire PMB ;
- Par ailleurs des appuis financiers ont été fournis pour :
 - *financer une thèse de PhD d'un étudiant du Ghana, dans le domaine de la santé publique, à Cape Town en Afrique du Sud.*
 - *établir un cadre formel de dialogue entre chercheurs et décideurs du Nigéria pour l'utilisation des évidences dans la prise de décision en santé maternelle et infantile.*
 - *accompagner le Réseau Ouest Africain de la Recherche en Santé (ROARES) dans la mise en œuvre de ses activités et faciliter la collaboration entre chercheurs et partager les résultats de recherche.*

Prog. 2: Lutte contre les maladies

- Six campagnes de masse ont été organisées dans 3 pays (Niger, Burkina Faso et Mali) pour prévenir l'apparition du paludisme saisonnier chez les enfants de 3 mois à 59 mois. Six millions d'enfants ont été traités dans ces 3 pays en 2018. Au total, 114 352 306 bénéficiaires ont été touchés, dont 21 360 778 femmes ;
- L'OOAS a appuyé en 2018 l'organisation de sept camps de chirurgie de l'hydrocèle, dont 3 au Burkina Faso, 2 au Mali et 2 au Niger. Ces camps ont permis de traiter un total de 1134 cas d'hydrocèle et de former une douzaine de médecins du district sanitaire sur la technique de prise en charge des cas d'hydrocèle
- Le Plan régional de santé mentale adopté par l'Assemblée des Ministres de la Santé de la CEDEAO.

Prog. 3: Epidémies et urgences sanitaires

- Un plan stratégique régional pour la préparation et la réponse aux épidémies et aux situations d'urgence a été élaboré et validé par les États membres ;
- Plan régional de communication des risques élaboré et validé ;
- Un manuel de procédures (SOP) pour le déploiement des équipes d'intervention rapide a été élaboré et validé.



- Un exercice de simulation en ce qui concerne l'appui à la gestion d'une épidémie de fièvre jaune a été mené à Lagos ;
- 199 agents de santé humaine et animale de 13 pays (à l'exception du Cabo Verde et du Nigéria) sont en formation en épidémiologie de terrain ;
- Les équipes médicales d'urgence du Ghana, du Sénégal, du Nigéria et de la Guinée ont été mises en place et 77 membres de ces équipes ont été formés ; Le processus d'accréditation ISO 15189 pour les 12 laboratoires régionaux de référence est en cours ;
- 27 auditeurs SLIPTA (Stepwise Laboratory Improvement Process towards Accreditation) ont été formés et certifiés pour évaluer et aider les laboratoires dans le renforcement de leur système qualité ;
- 27 professionnels des laboratoires régionaux de référence (Côte d'Ivoire, Nigeria, Ghana, Burkina Faso et Sénégal) ont été formés et certifiés par les deux laboratoires de métrologie accrédités en Afrique (Accra et Tunis). Ces professionnels sont maintenant en mesure de calibrer leurs équipements de base (micropipettes, balance, thermomètre, etc.) et mettre en œuvre une politique de gestion de la métrologie essentielle pour le processus d'accréditation des laboratoires médicaux selon la norme ISO 15189 ;
- 12 kits de calibrage et de maintenance sont livrés au LRRS pour l'entretien préventif de ses appareils et pour quelques travaux de calibrage de leurs appareils ;
- 15 cadres de cinq pays (Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Sierra Leone et Togo / 3 par pays) ont été formés pendant huit semaines au Centre régional de formation de Cotonou, en ce qui concerne l'entretien et la maintenance de équipements biomédicaux ;
- 18 professionnels des laboratoires nationaux de référence de huit pays membres de la CEDEAO ont été formés aux techniques et procédures de transport sécurisé des substances biologiques selon les normes IATA ;
- 20 membres du personnel des laboratoires de référence de cinq pays de la CEDEAO (Burkina Faso, Niger, Mali, Cabo Verde, Gambie) ont été formés par les experts du Centre collaborateur de l'OMS pour les Arbovirus et les FHV sur les techniques et stratégies de diagnostic biologique de ces pathogènes dangereux comme la dengue, la fièvre jaune, Zika, Lassa fièvre etc. ;
- Trois laboratoires nationaux de référence (Niger, Gambie et Cabo-Verde) ont été renforcés par la fourniture d'équipements de diagnostic sérologique (ELISA) et de diagnostic moléculaire (PCR) ainsi que de réactifs et consommables ;
- Trois pays membres (Mali, Burkina Faso et Niger) ont été appuyés à travers l'acquisition de laboratoires mobiles pour soutenir le diagnostic précoce et le

contrôle efficace des maladies épidémiques dans les ménages les plus reculés ;

- 47 laboratoires de district sanitaire de 47 nouveaux centres de surveillance épidémiologique dans cinq pays (Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone et Togo) ont été renforcés ;
- 10 formateurs nationaux et 160 techniciens de laboratoire ont été formés aux modules suivants : Biosécurité et transport des échantillons ; maintenance préventive des équipements de laboratoire ; Gestion des données de laboratoire ; Diagnostic des maladies à potentiel épidémique.

Prog. 5: Médicaments, vaccins et autres produits

- Le Document Technique Commun Régional (CTD) harmonisé élaboré, validé et adopté par la 19ème Réunion de l'Assemblée des Ministres de la Santé de la CEDEAO tenue en Gambie en juin 2018. Ce document est une référence pour la réglementation pharmaceutique dans les 15 pays de la CEDEAO. Fort de cela, l'UEMOA a incorporé le CTD dans sa législation pour permettre aux pays de l'UEMOA d'actualiser les processus d'homologation des

médicaments ;

- 163 documents régionaux (directives, manuel de procédures qui couvrent les sept principaux domaines de réglementation des médicaments ont été validés pour appuyer la mise en œuvre du CTD et le processus d'harmonisation de l'homologation des médicaments dans la région ;
- 46 cadres des Autorités nationales d'harmonisation de la réglementation pharmaceutique (ANRP) des 15 États membres ont reçu une formation sur l'évaluation des dossiers de demande d'homologation des médicaments en vue de leur l'approbation au moyen du CTD harmonisé ;
- 23 experts des 15 ANRP ont reçu une formation sur les bonnes pratiques de fabrication (BPF) et les inspections. Cette formation a été suivie d'une inspection conjointe menée par le Groupe d'experts en charge des BPF/ Inspection auprès des deux industries pharmaceutiques qui ont soumis leurs dossiers pour l'évaluation conjointe ;
- 65 fabricants pharmaceutiques locaux ont fait l'objet d'une évaluation en ce qui concerne les bonnes pratiques de fabrication (BPF) et les inspections dans toute la région dans le cadre du projet CEDEAO/ONUDI (dont 25 au Nigéria, 25 au Ghana, 5 en Côte d'Ivoire, 4 au Sénégal, 3 au Togo, 1 au Bénin, 1 au Mali et 1 au Cabo Verde) ;
- 34 responsables du contrôle de la qualité et des techniciens des laboratoires nationaux de contrôle de la qualité des médicaments (LNCQM) ont été formés aux



bonnes pratiques de laboratoire pour le contrôle de la qualité des médicaments.

Prog. 6: Médecine traditionnelle

- Finalisation et validation du Manuel harmonisé sur la protection et l'utilisation des connaissances en matière de médecine traditionnelle dans l'espace CEDEAO ;
- Réalisation des études de toxicité, de microscopie et de macroscopie sur 30 plantes médicinales pour le traitement des maladies émergentes, identifiées pour le Volume 2 de la Pharmacopée des plantes de la CEDEAO.

Prog. 7: Santé de la mère, de l'enfant, de l'adolescent, du jeune et de la personne âgée

- Appui financier à sept pays (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guiné-Bissau, Niger, Sierra Léone et Mali) pour l'achat des produits contraceptifs et ayant permis de combler 94% du Gap de ces pays ;

- Dépistage du VIH chez 6 335 personnes, adhésion de 800 nouvelles utilisatrices de Méthodes Modernes de Contraception (MMC) et 111 000 condoms distribués au cours de la Campagne transfrontalière de mobilisation sur la planification familiale et le dépistage Niangoloko (Burkina Faso) – Ouangolodougou (Côte d'Ivoire) ;
- Appui financier à sept pays (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guiné-Bissau, Niger, Sierra Léone et Mali) pour mettre en œuvre 111 activités de renforcement des capacités dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive et de la Planification Familiale ;
- Formation de 67 acteurs de différents ministères au Burkina Faso et au Mali en IEC-CCC, Genre, Droits Humains et Santé de la Reproduction ;
- Octroi de 10 bourses pour la formation en vaccinologie à l'Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso.

Prog. 8: Infrastructures et équipements de santé

- Construction d'un centre de santé moderne au Libéria à la frontière avec la Sierra Leone.



Prog.10: Ressources humaines pour la santé

- Formation de 50 formateurs des écoles de base et des encadreurs de stages à l'utilisation des outils harmonisés (carnet et guide de stage, plan de soins et partogramme) élaborés pour les apprenants des écoles de formation de base (infirmiers et sages-femmes) des pays francophones de la CEDEAO ;
- Formation de 12 pharmaciens des Ministères de la santé et des ordres de pharmaciens en gestion des produits pharmaceutiques et de la logistique en situation de catastrophe ;
- Elaboration d'un plan régional pour la formation de base et des spécialistes dans l'espace CEDEAO ;
- Mise en place de trois Centres d'Excellence pour la délivrance des diplômes de Master en Soins Infirmiers et en Obstétrique (Master en Pédagogie des Sciences de la Santé, à l'INFAS d'Abidjan, Master en Santé de la Reproduction, à l'INSP de Niamey et Master en Management des Services de Santé, à l'INFSS de Bamako. Pour la première cohorte 104 boursiers ont été sélectionnés dans les 6 pays par le projet SWEDD (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Mauritanie, Tchad).

Prog. 11: Assistance technique aux Etats Membres

- Appuis techniques en PPP fournis au Burkina Faso, à la Guinée, au Niger et au Togo pour identifier des projets porteurs ;
- Appui financier au Nigeria pour renforcer les capacités de détection de la fièvre de Lassa ;
- Appui technique et financier au Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire pour la révision et l'élaboration de plans stratégiques et de différentes politiques de santé.

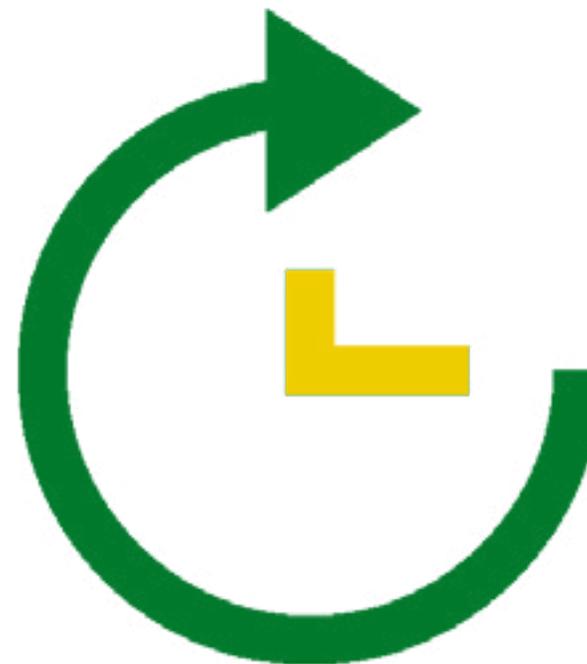
Prog. 12: Partenariat stratégique et harmonisation des politiques

- Elaboration d'une feuille de route pour l'amélioration de la réglementation du secteur privé de la santé ;
- Elaboration d'une « feuille de route » pour l'opérationnalisation de l'Engagement des Présidents des Parlements de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad sur le financement adéquat de la santé et le dividende démographique et les politiques de population et développement.

Prog. 13: Renforcement institutionnel de l'OOAS

- Mise en ligne d'un nouveau Site web de l'OOAS ;
- Installation et configuration d'une vingtaine de serveurs virtuels ;
- Acquisition et installation d'équipement réseau, de stockage, de sauvegarde de sécurité des données
- Finalisation du tableau de bord District Health Information System 2 (DHIS2) en tant que portail Web qui sera intégré au site Web de l'OOAS pour la publication périodique de données sélectionnées de l'entrepôt de données régional.

VOICI NOTRE SITUATION ACTUELLE



État d'avancement de la mise en œuvre des Recommandations de l'Assemblée des Ministres de la Santé de la CEDEAO (AMS) 2018

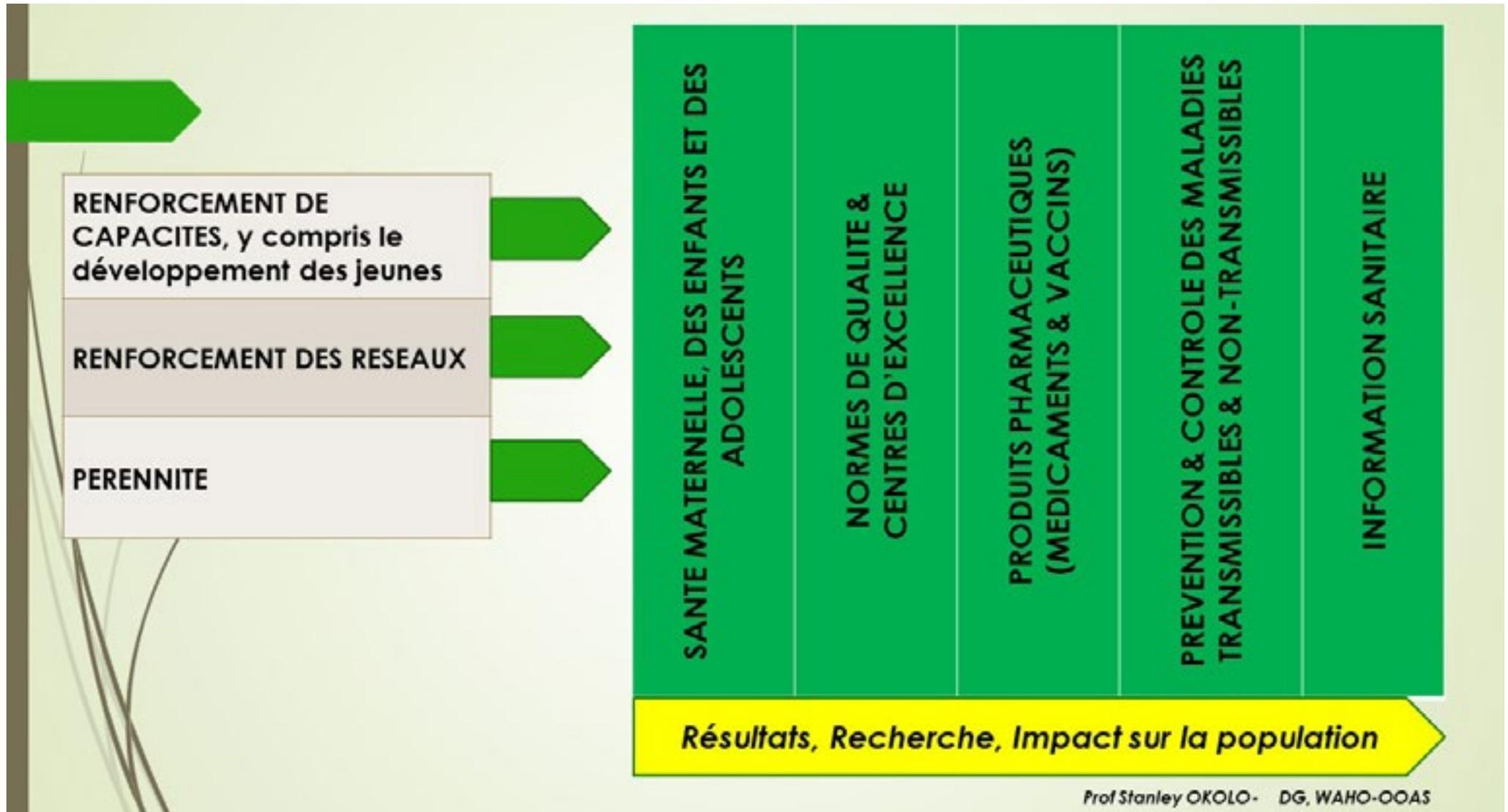
Recommandations	Actions entreprises pour la mise en œuvre
1. Elaborer et mettre à la disposition des Ministères de la Santé un canevas de rapport à utiliser pour la passation de service des Points Focaux.	Canevas élaboré et sera présenté aux différentes réunions de l'AMS.
2. Préparer et de soumettre à la prochaine Assemblée des Ministres de la Santé une communication relative au problème de santé publique que constituent au sein de la région les accidents de la circulation routière.	Présentation préparée et inscrite à l'ordre du jour de l'AMS.
3. Assurer un suivi de la mise en œuvre par les pays de toutes les résolutions adoptées par l'Assemblée de Ministres.	L'OOAS envisage élaborer un répertoire des résolutions à transmettre aux pays pour faire le point de la mise en œuvre.



**VERS OÙ
ALLONS-NOUS ?**



La nouvelle vision



Thèmes transversaux à aborder en 2019

- Leadership et gouvernance ;
- Réglementation régionale telle que l'enregistrement des médicaments, des produits alimentaires, la coopération transfrontalière, la maintenance, la santé en ligne, le renforcement des capacités (par exemple, des ingénieurs biomédicaux) et le partage des meilleures pratiques ;
- Renforcement des services communautaires, placer les agents de santé à proximité de la communauté ;
- Accroissement du financement de la santé ;
- Réduction des obstacles financiers en prévoyant des exemptions ;
- Promotion de la santé, mobilisation sociale et plaidoyer ;
- Réglementation des produits alimentaires et de la pratique médicale ; et
- Mise en place des centres d'excellence.

VOICI NOTRE VISION POUR 2019 ET AU-DELÀ

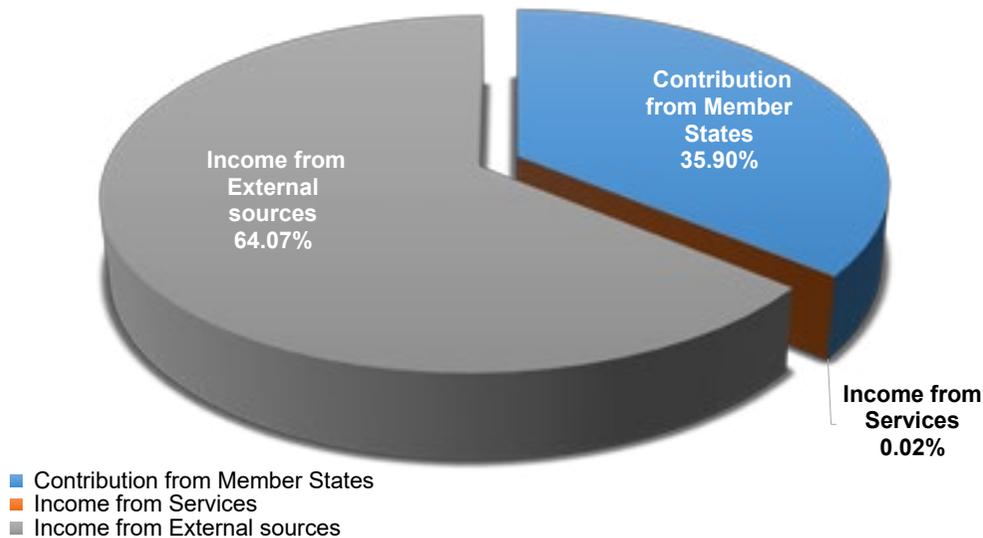




ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

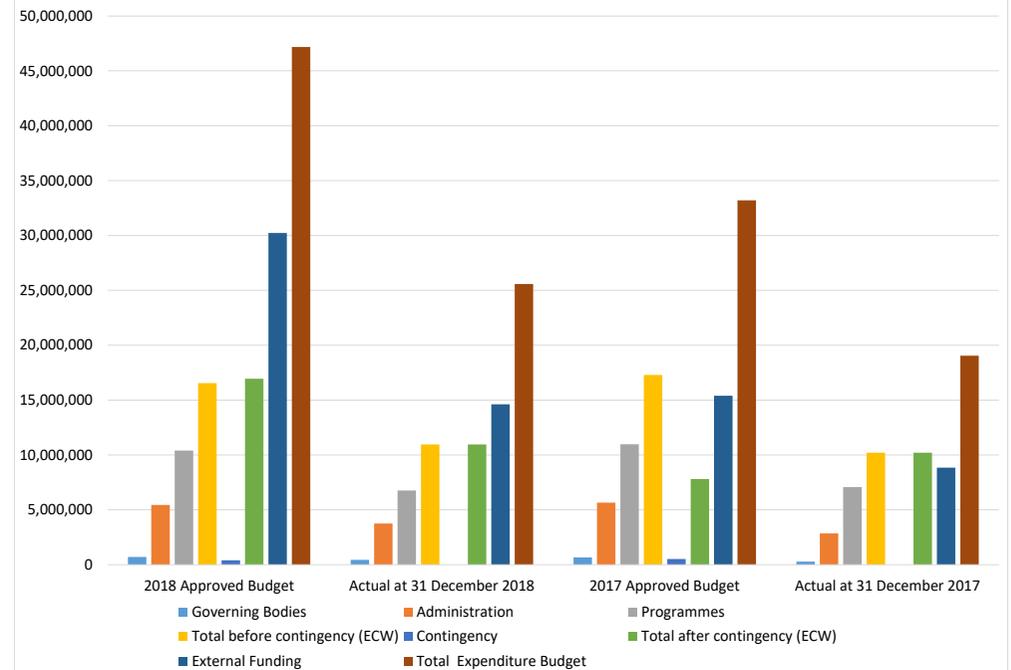


2018 Approved Budget



- A la fin de l'année, un total de 14.996.362 UC, soit 89% de la contribution au titre du Prélèvement Communautaire, avait été reçu et 16.032.867 UC, soit 53%, attendus des partenaires. Au total, 31.045.199 UC ont été reçues, soit environ 66% du budget prévu.
- En 2018, des améliorations ont été enregistrées en ce qui concerne la contribution du Prélèvement Communautaire. Les dépenses totales se sont élevées à 25.573.650 UC, soit 54% du montant budgétisé, dont 21.382.862 UC, soit 84%, consacrées aux programmes et 4.190.788 UC, soit 16%

EXPENDITURE



à l'administration. Les dépenses représentent 82% des fonds reçus.

- Un taux d'absorption de 54% a été enregistré avec un taux de 82% pour la mise en œuvre physique des programmes, ce qui traduit l'engagement ferme de l'OOAS pour l'exécution des programmes et impose de nouvelles exigences à la résolution des contraintes visant à améliorer cette exécution des programmes.



L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) est l'institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en charge des questions de santé. Elle fut créée le 9 juillet 1987 et son siège se trouve à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.

Organisation Ouest Africaine de la Santé
175, Av. Ouezzin COULIBALY
01 BP 153 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso
Tél.: (226) 20 97 57 75 / 20 97 01 00
Email : wahooas@wahooas.org | wahooas@fasonet.bf
 facebook.com/ooaswaho/
 twitter.com/OoasWaho